

**Afipa S.A., 1800 Vevey****Paiement du dividende**

Selon décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 4 juin 2004, le dividende pour l'exercice 2003 est payable comme suit:

– Actions nominatives «A» de Fr. 25.– nominal:	Fr.
Brut par action	0.300
sous déduction de l'impôt anticipé 35%	<u>0.105</u>
<b>Net</b>	<b><u>0.195</u></b>

La société fera directement bonifier le dividende aux actionnaires inscrits sur le registre des actions.

– Actions au porteur «B» de Fr. 250.– nominal, contre remise du coupon No 11	
Brut par action	3.00
sous déduction de l'impôt anticipé 35%	<u>1.05</u>
<b>Net</b>	<b><u>1.95</u></b>

– Bon de jouissance sans valeur nominale, contre remise du coupon No 11	
Brut par action	3.00
sous déduction de l'impôt anticipé 35%	<u>1.05</u>
<b>Net</b>	<b><u>1.95</u></b>

Le paiement se fera, sans frais, dès le 8 juillet 2004 auprès de

Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne, de ses sièges régionaux, succursales et agences.

Vevey, 4 juin 2004

Le conseil d'administration

258856